

## Actualité

### Le monde d'après... pendant et d'avant

Rien ne sera plus comme avant, cette phrase nous a été martelée durant des semaines. Pour quel changement? Le monde d'avant, vous l'avez connu, passons.

Le monde pendant était terrifiant : papier pour sortir de son domicile, plus de rencontre entre ami-es, plus de rassemblements pour refaire notre monde, plus de bars, plus de restos, plus de culture (concerts, théâtres, festivals...), plus d'établissements scolaires ouverts... Bref, un monde dicté par... les gouvernants, la médecine, la finance ?

Le monde d'après sera différent. N'attendons pas que l'on nous dicte et écrive ce monde !

Soyons acteurs-trices de ce changement. Retrouvons notre capacité industrielle pour créer, innover, produire en collaboration sans dépendre d'un pays ou d'un grand patron !

Partageons le temps de travail pour que tout le monde en ait et s'épanouisse ! Augmentons les salaires des ouvriers-ièvres et apprenti-es pour vivre mieux et dignement, en évitant des aides aux entreprises et des diminutions de cotisations si utiles à nos besoins sociaux !

Luttons pour la fin de l'exclusion et pour un logement digne pour tou-tes ! Soyons uni-es et si chacun y met un peu du sien, notre monde de demain pourra ne plus être comme celui avant.



### Le chiffre

**164**

C'est le nombre de contrats qui n'a pas été attribué à l'issue des concours de recrutement de l'enseignement privé (externe et interne) soit 6% des contrats budgétés !

Si pour 80% des disciplines, on note 100% des contrats attribués, d'autres se distinguent comme l'Histoire-Géographie (58 contrats non pourvus dont 55 pour le CAER) ou la documentation (16 contrats non pourvus dont 8 pour le CAER).

A noter que certains jurys ont établi des listes complémentaires (mais pas tous !) allant de 1 à 33 candidat-es (SVT)

La CGT EP exigent que tous les contrats budgétés soient attribués, notamment pour les concours internes puisque très souvent, les collègues recalés sont les mêmes que le ministère sera content de retrouver pour effectuer des remplacements...

### Le Grenelle...des professeures

Voilà la nouvelle idée de notre ministre !

Le mot "Grenelle" est souvent employé afin de rassembler les acteurs-trices politiques et associatifs pour trouver des solutions dans un domaine précis. Le premier grenelle a eu lieu en 1968 et a abouti à une augmentation de 35 % du smic et de 10 %, en moyenne, des autres salaires, à la création de section syndicale d'entreprise...Ensuite, il y a eu un grenelle de la mer, des ondes, du haut débit, de l'insertion. A part les initié-es, nous sommes peu à connaître leurs avancées...

En 2007, ce fut le grenelle de l'environnement. Les mesures de ce grenelle sont toujours en cours avec les bâtiments à basse consommation, diminution des gaz à effets de serre... Ce grenelle nous « parle », mais, au vu de la situation environnementale, on peut se demander si nous sommes allé-es assez loin dans la réflexion et l'action. Oui, peut être mais l'économie prend souvent le dessus. Le dernier grenelle est celui contre les violences faites aux femmes. Suite à une augmentation des féminicides entre 2018 et 2019 (de 107 à 149), nos dirigeants décident de prendre 30 mesures fortes. Devons-nous attendre de tels chiffres pour réagir ? Malgré ces mesures, ce sont déjà 64 féminicides qui sont recensés au 7 septembre 2020 ! C'est inadmissible!

Et, donc "Je lance un Grenelle des professeurs d'ici à octobre", annonce JM Blanquer. La discussion portera sur la hausse des rémunérations pour 2021, grâce aux 400 millions d'euros supplémentaires obtenus par le ministère pour augmenter les salaires des enseignant-es. Ce grenelle, grand projet, est-il un effet d'annonce ? Des rencontres en plus ? De gros titres dans les journaux ? Parler de cela et pas d'autre chose ? Fallait-il faire un grenelle pour enfin augmenter les salaires des enseignant-es. Rappelons quand même que le point d'indice a été gelé de 2010 à 2016 et qu'il l'est toujours depuis 2017.

A nous de nous mobiliser pour gagner, comme lors du grenelle de 68.